

Le Bourguifontain

N°26 - BIMESTRIEL - SEPT. 2019

www.fontainelebourg.fr

sg@fontainelebourg.fr

À vos agendas

5 ET 19 SEPTEMBRE

Bébés lecteurs - Bibliothèque entre 8h45 et 10h30

7 SEPTEMBRE

Assemblée Générale de l'ABSCL - salle A. Girard à 10h

Forum de l'ABSCL - salle A. Girard de 14h à 17h

11 SEPTEMBRE

Atelier alimentation par l'ADMR - salle Léon Malandin de 14h à 16h (gratuit)

13 SEPTEMBRE

Réunion d'information pour le voyage à l'Île Maurice organisé par le Comité des animations Bourguifontaines à 18h30 - salle Léon Malandin

14 SEPTEMBRE

Voyage des anciens

19 SEPTEMBRE

Atelier numérique par l'ADMR - salle Léon Malandin de 14h à 16h (gratuit)

26 SEPTEMBRE

Atelier Qi Gong et Tai Chi Chuan par l'ADMR - salle Léon Malandin de 14h à 16h (gratuit)

1ER OCTOBRE

Atelier yoga du rire et sophrologie par l'ADMR - salle Léon Malandin de 14h à 16h (gratuit)

3 ET 17 OCTOBRE

Bébés lecteurs - Bibliothèque entre 8h45 et 10h30

5 OCTOBRE

Vente-échange puériculture organisée par le Comité des animations Bourguifontaines - salle des Tourelles

Collecte de papiers par l'association Bourguijumpers - de 10h à 13h

7 OCTOBRE

Ramassage des encombrants - Inscription en mairie

10 OCTOBRE

Atelier numérique par l'ADMR - salle Léon Malandin de 14h à 16h (gratuit)

DU 18 AU 20 OCTOBRE

Exposition de peinture organisée par l'ABSCL - salle des Tourelles

DU 18 OCTOBRE AU 4

NOVEMBRE

Fermeture de la bibliothèque - Travaux

21 OCTOBRE

Atelier prévention des chutes et des risques domestiques par l'ADMR - salle Léon Malandin de 14h à 16h (gratuit)

11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice de 1914 - 1918 - Place de la Mairie

13 NOVEMBRE

Atelier jeux de société - Bibliothèque de 15h à 18h

L'édito du Maire



Chères Bourguifontaines, Chers Bourguifontains,

Après ce formidable été très ensoleillé, les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous et nous reprenons nos habitudes quotidiennes. Reprise du travail pour certains, les occupations associatives pour d'autres, le chemin des écoles pour nos petits et les réunions pour le conseil municipal.

Cette année a été une grande année pour notre commune et je voudrais vous remercier de votre présence lors des

inaugurations du centre-bourg et de l'espace de la Roselière. Je vous rappelle qu'un arrêté a été pris pour cet espace. Je vous serais reconnaissant d'en prendre connaissance. En effet, ce n'est pas un lieu pour que les animaux domestiques se soulagent. La nature doit reprendre ses droits dans cette zone protégée. Je vous remercie d'avance de tenir vos chiens en laisse. Je vous fais confiance pour le respect de ces règles.

L'impasse du verger a enfin son enrobé à la plus grande satisfaction de ses riverains. C'était un projet du mandat qui a été très long à mettre en œuvre à mon goût mais cette fois c'est fait.

Je vous souhaite à tous bon courage pour la reprise.

Votre maire

Dany LEMETAIS

Etat-civil

Naissances

Victoria Saidi Louard
Raphaël Gaillon
Anaïs Douillet
Dorine Ratieuville
Hayden Bréant Heurtel
Amalya Dedina
Candice Lucas

Mariages

Pascal Benoist et Martine Levistre
Dominique Langlois et Cécile Tamion
Décès
Ginette le Noë née Houdeville
Jean-Charles Tassart
Didier Bidaux
André Cauvigny

Sommaire

Édito..... p1
À vos agendas p1
État-civil p1
Le conseil municipal a décidé p2
La commune reçoit le trophée de
l'attractivité 2019..... p3
Les sources de Fontaine p4
Des vacances magiques à Fontaine-

le-Bourg..... p5
Scolaire..... p6
Bébés lecteurs..... p7
Retour sur Fontaine-le-Bourg en
fête p8
Environnement..... p9
Associations..... p10
Activités économiques..... p12

UNE 4E CLASSE
POUR L'ECOLE
MATERNELLE

P6

RETOUR SUR FONTAINE-
LE-BOURG EN FÊTE

P8

FORUM DE
L'ABSCL

P10

SÉANCE DU 17 JUIN

Finances – Souscription d'un emprunt

La commune a inscrit au budget primitif 2019 un emprunt en recette d'un montant de 320 000 € pour financer le projet de construction d'un ensemble immobilier constitué de commerces et de logements. Trois établissements ont été consultés. La Banque Postale propose les conditions les plus favorables pour la commune.

Montant du contrat de prêt : 320 000,00 EUR

Durée du contrat de prêt : 14 ans

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,83 %.

Projet Supérette – Logements - Demande de subvention DSIL

La commune a entrepris la démolition de la supérette « Coop », située rue E. Delamare Deboutteville, propriété de la commune depuis le 20 juin 2017, afin de reconstruire un ensemble immobilier constitué de commerces et de logements. Le montant des travaux de construction de l'ensemble immobilier est estimé à 476 939 € HT, dont 36 799 € HT de maîtrise d'œuvre pour la construction et 12 240 € HT de frais d'études (ingénierie sol, mission de contrôle technique et coordination SPS).

Il est opportun de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'État, au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Le plan prévisionnel de financement s'établit ainsi :

Coût total des travaux : 476 939 € HT / 572 327 € TTC

Subvention État – DSIL : 91 068 €

Subvention Conseil Départemental : 50 000 €

Subvention État – FISAC : 28 928 €

Subvention La Poste : 20 000 €

Autofinancement : 382 331 €

Éducation – Tarifs des services périscolaires 2019-2020

Les nouveaux tarifs s'établissent ainsi à compter du 1er septembre 2019 :

Garderie : matin (lun, mar, jeu, ven) 7h30-8h30 : 1,70 €

soir (lun, mar, jeu, ven) 16h30-17h30 (avec goûter) : 2,60 €, 17h30-18h30 (sans goûter) : 1,70 €, 16h30-18h30 (avec goûter) : 3,70 €

Restauration :

Repas 4 composantes enfant : 3,15 €

Repas 5 composantes enfant : 3,25 €

Repas 5 composantes adulte : 3,55 €

Aide aux devoirs : 2,50 € par heure.

Éducation – Convention d'accès à la piscine communautaire au profit des collégiens

Chaque année, la commune de Fontaine-le-Bourg participe aux frais de fonctionnement de la piscine communautaire André Martin, pour l'accueil des collégiens de 6ème. La contribution financière de la commune demandée pour l'année scolaire 2019-2020 s'élève à 2 499 €.

Éducation - Renouvellement du contrat NOMADE SPORT pour 2019-2020

Le contrat de l'entreprise NOMADE SPORT représentée par M. Damien TABESSE, intervenant sportif sur le temps scolaire, est renouvelé pour l'année 2019-2020, aux mêmes conditions que pour l'année précédente à savoir : 5h d'intervention effective par semaine, du lundi 16 septembre 2019 au lundi 15 juin 2020, pour un total annuel de 5 400 € TTC.

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – Programmation Toussaint 2019

L'accueil des enfants sera ouvert du 21 au 25 octobre 2019 de 8h à 18h. La capacité d'accueil est de 32 enfants de moins de 6 ans et de 36 enfants de plus de 6 ans.

Le tarif journalier reste inchangé pour cette session et sera établi en fonction du quotient familial des familles selon les critères suivants :

Inférieur à 300 7,00 €

301 à 450 8,00 €

451 à 550 8,50 €

551 à 750 9,10 €

751 à 1000 9,70 €

1001 à 1400 10,50 €

Supérieur à 1401 et hors commune 11,00 €

Transports scolaires – Participation communale à l'abonnement des collégiens et des lycéens

La Région Normandie a modifié les modalités d'organisation du transport scolaire. A compter de la rentrée 2019, une nouvelle tarification scolaire est instaurée. Le soutien financier apporté par la commune aux familles pour chaque abonnement scolaire régional est modifié.

La nouvelle tarification présente les modalités suivantes :

- Participation communale à hauteur de 50 € sur un abonnement s'élevant à 125 €, pour un collégien ou un lycéen sans tarification solidaire (quotient familial supérieur à 500 €).

- Participation communale à hauteur de 25 € sur un abonnement s'élevant à 62,50 €, pour un collégien ou un lycéen, bénéficiant d'une tarification solidaire (quotient familial inférieur à 500 €).

La participation concerne le collège Eugène Noël de Montville, le collège Léonard de Vinci de Bois-Guillaume, les lycées Rey (Bois-Guillaume), Flaubert (Rouen), Corneille (Rouen), Le Corbusier (Saint-Etienne-du-Rouvray), Blaise Pascal (Rouen), Vallée du Cailly (Déville-lès-Rouen), CFA Bâtiment G Lanfry (Saint-Etienne-du-Rouvray), Sainte-Thérèse, Jeanne d'Arc (Rouen), et Bernard Palissy (Maromme).

LA COMMUNE REÇOIT LE TROPHÉE DE L'ATTRACTIVITÉ 2019 !

La commune de Fontaine-le-Bourg a été désignée lauréate des Trophées de l'attractivité 2019, organisés par Seine-Maritime Attractivité, pour la restauration de la zone humide et de la source.

A l'occasion d'une cérémonie qui se tenait au casino de Forges-les-Eaux le 27 juin 2019, les élus ont reçu le prix dans la catégorie « Prix spécial pour la transition écologique et énergétique ». Désormais appelé « Espace de la Roselière », ce site est aujourd'hui un lieu où se retrouvent toutes les espèces, animales, végétales, soucieuses d'évoluer dans une zone humide préservée. Le site est ouvert aux promeneurs, curieux de découvrir la faune et la flore sauvages, grâce au cheminement sur platelage bois également installé.



SÉCURITÉ : LA COMMUNE INVESTIT POUR LA PROTECTION DES HABITANTS

Alors que les travaux de réaménagement du centre-bourg sont désormais finalisés, les élus du conseil municipal ont voté pour l'installation de caméras de vidéosurveillance dans la rue E. Delamare Deboutteville.

Autorisée par arrêté du Préfet de la Seine-Maritime, la vidéoprotection sera ainsi déployée et fonctionnelle à Fontaine-le-Bourg au mois de septembre 2019. Ce dispositif, constitué de cinq caméras, permettra d'assurer la sécurité publique des habitants et de sécuriser les bâtiments publics de la commune et les aires de loisirs. L'accès aux images enregistrées n'est autorisé qu'en cas de nécessité absolue, à un élu et un agent administratif désignés. Ces derniers sont en contact avec la Gendarmerie en cas de besoin.

Les caméras ainsi installées participeront à la réduction des incivilités de certaines personnes et à la préservation des équipements publics.

TRAVAUX



VOIRIE NEUVE POUR LES MAISONNETTES

Validés au programme investissement du budget communal 2018, le reprofilage et la réfection de la chaussée du chemin des Maisonnettes ont été réalisés au mois de juin 2019. Sous maîtrise d'ouvrage de la CC Inter-Caux-Vexin (financement de 75 % de la dépense) et de la commune (25 %), ces travaux ont été entrepris en quelques jours seulement et changent le quotidien des riverains du hameau.

LES SOURCES DE FONTAINE

Le saviez-vous ? La commune de Fontaine-le-Bourg est un site majeur pour l'alimentation en eau potable dans le département. A l'occasion d'une visite organisée le 24 mai, les élus et les agents de la commune ont pu évaluer le potentiel de notre ressource.

Un robinet ouvert, et c'est « l'eau de Fontaine » qui coule. Chaque jour les Bourguifontains font ce geste, sans souvent savoir que l'eau consommée provient tout droit des nappes phréatiques sous leurs pieds. Car l'eau est partout ici ! Treize installations de forage sont existantes sur le territoire communal, positionnées le long du Cailly. Propriété de la Métropole Rouen Normandie, certains forages sont exploités quotidiennement, d'autres sont seulement disponibles en cas de nécessité. En effet, impossible d'imaginer s'en passer, l'eau potable est une ressource précieuse ! Ainsi la Métropole prévoit le fonctionnement normal et les installations

de secours. Le SIAEPA, syndicat intercommunal dont dépend Fontaine-le-Bourg, en charge de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, prélève une partie de l'eau puisée par la Métropole, pour alimenter les foyers Bourguifontains.

Analyse et contrôle de la qualité

Plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes sont collectés quotidiennement à 30 mètres de profondeur. Du chlore est ajouté, à proportion très réduite, pour éliminer les bactéries et garantir la sécurité sanitaire de la distribution. Des analyses de la turbidité et du chlore sont effectuées. L'eau circule ensuite à 10 bars de pression dans les conduites du SIAEPA et de la métropole Rouen Normandie, jusqu'au réservoir des Ventelettes, situé dans la forêt de Quincampoix, contenant 4500 m3 d'eau. La distribution est ensuite opérée sur l'ensemble du territoire chez les consommateurs.

De source sûre, « l'eau de Fontaine » est non seulement disponible en grande quantité, mais présente de plus, une qualité très satisfaisante !



IMPASSE DU VERGER : CHANTIER FINALISÉ !

Les trous dans la chaussée seront vite oubliés. Située au Grand-Tendos, l'Impasse du verger est une voie communale qui n'a jamais été l'objet de travaux de structure et de chaussée. La qualité de la voie était fortement dégradée, provoquant, pour les riverains, d'importantes difficultés pour accéder à leurs habitations. Les eaux de ruissellement, non canalisées, stagnaient à divers endroits. Réalisés entre le 15 juillet et le 15 août, les travaux ont ainsi consisté à créer une voirie lourde avec finition en enrobé noir. Un caniveau central a été implanté. Le réseau de télécommunication a été enfoui sous la voirie. Retenue dans le cadre d'un appel d'offres, c'est l'entreprise ASTEN qui a été chargée de leur réalisation. Compte tenu de l'environnement proche de l'Impasse du verger, située à proximité du Cailly, la commune de Fontaine-le-Bourg a sollicité le Syndicat des bassins versants Cailly-Aubette-Robette et le Bureau de la Police de l'Eau afin d'étudier les possibilités techniques pour la gestion des eaux de ruissellement de l'impasse. L'aménagement final répond aux exigences environnementales du site. Canalisées de façon superficielle sur la voirie, les eaux sont désormais acheminées du fait des terrassements réalisés, vers une noue existante sur un terrain de propriété privée, situé en contrebas de l'impasse.



L'OUEST EN LED

La commune poursuit le déploiement de l'éclairage public LED dans les hameaux et le centre bourg. Cet été, vingt lanternes vétustes et énergivores ont été remplacées dans les secteurs Ouest du centre bourg (Capelette, Rue des écoles). Le Syndicat Départemental d'Énergie finance cet investissement à hauteur de 12 860 € et la commune, pour un montant de 7 140 €.



SOCIAL

AIDE AU CHAUFFAGE

Les personnes de plus de 65 ans qui ne sont pas imposables doivent adresser leur feuille d'imposition au CCAS de la commune de Fontaine-le-Bourg (à l'adresse de la mairie) en vue de bénéficier d'un bon alimentaire pour le 15 octobre dernier délai.

JEUNESSE

DES VACANCES MAGIQUES AU CENTRE DE LOISIRS !

Alors que l'école a pris fin, c'est une autre école qui a vu le jour dans la commune de Fontaine-le-Bourg.

Sous la direction du nouveau directeur Alexis Morisse et de son équipe, le centre de loisirs s'est transformé le temps d'un été en école des apprentis sorciers. Chapeau sur la tête, baguette à la main et balai sous le bras, près de 80 petits sorciers ont pu chaque jour profiter d'un planning haut en couleur concocté par Alexis et son équipe d'animation. Au programme: cours de potion, cours de balais volants, de magie mais aussi bubble foot, laser game, des veillées au centre, une des grandes nouveautés, et même un mini-camp sur la base nautique de Jumièges. La nouveauté est aussi la création d'ateliers, sur les temps du midi, sur la bienveillance, les émotions et l'estime de soi. Une nouvelle potion du centre de loisirs complètement explosive pour le plus grand plaisir des enfants et des familles.



COMITÉ DES ANIMATIONS BOURGUIFONTINES

Organise un voyage à

Le Comité des animations bourguifontines organise un voyage à l'île Maurice du 17 au 26 novembre 2020.

Le prix du séjour est de 1 600 euros. Une réunion d'information aura lieu le 13 septembre à 18h30 à la salle Léon Malandin. Pour plus de renseignements, contactez le 06.81.94.78.64.

L'ÎLE MAURICE



Formule
ALL
INCLUSIVE

SCOLAIRE

UNE 4E CLASSE POUR L'ECOLE MATERNELLE

Le dynamisme de la commune de Fontaine-le-Bourg se voit aussi dans les écoles ! La direction académique des services de l'éducation nationale a validé l'ouverture d'une quatrième classe au sein de l'école maternelle, pour la nouvelle année scolaire. Suite aux inscriptions réalisées au printemps 2019, chacune des trois classes devait accueillir 31 à 32 élèves. Signalée par les élus de la commune et la directrice de l'école à l'inspectrice de la circonscription, la situation a ainsi évolué. Sandrine Daufresne (directrice), Anne-Virginie Hémar et Emilie Fleury accueillent une nouvelle professeure des écoles dans leur équipe, Valérie Antoine, en charge de la 4e classe qui ouvre. A l'école élémentaire également, une nouvelle professeure fait son arrivée. Mme Laurence Bizet remplace M. Hervé Alcouffe, qui a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juillet dernier.

UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE EN BEAUTÉ !

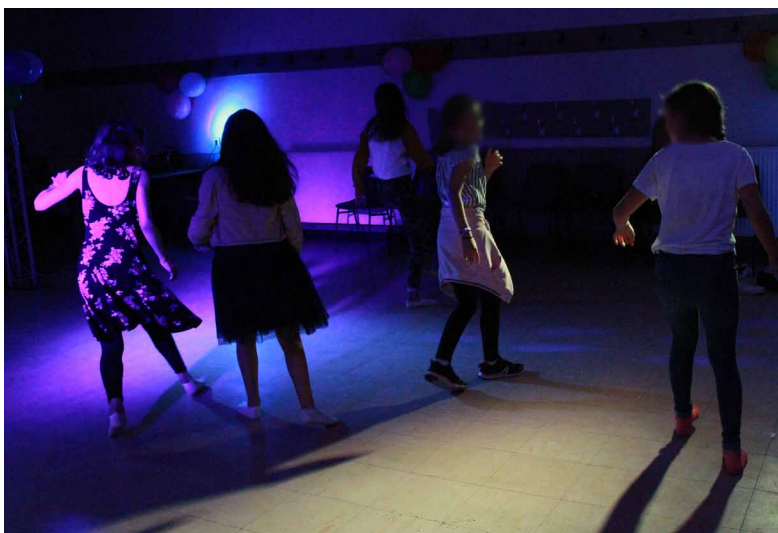
La fête de fin de l'année scolaire s'est déroulée le mardi 25 juin 2019 à 18h30 dans la salle des Tourelles. Les parents, dès leur arrivée, étaient invités à traverser un curieux couloir décoré de réalisations surprenantes, certaines monumentales. Explication : Les travaux d'arts plastiques de cette année avaient pour thème « l'étrange ». L'effet garanti ! Après un chant commun réalisé par les enfants, l'assemblée a pu assister à un spectacle burlesque offert par la municipalité intitulé « Eau'dyssée » de la compagnie Ca s'peut Pas. Le farfêlu Professeur Javel, accompagné de l'espiègle petite fille Cologne, nous ont transportés dans un étrange voyage poétique et écologique à travers les continents. Il était question d'eau, de son accès pour tous, du cycle de l'eau, de l'état de l'eau, glace, vapeur... On y apprend pourquoi l'eau de la mer rouge est bleue.... Ce spectacle où s'entremêlent conte, musique, marionnettes et vidéo a ravi petits et grands !

La soirée s'est terminée par la traditionnelle distribution de livres. Merci à tous les participants pour ce bon moment de convivialité. Liliane Bezot

LA BOUM DES CM2

Cette année encore, les élèves de CM2 de l'école J.Y. Cousteau ont pu participer à la boum des CM2 organisée par l'association Bourgui'jumpers.

Le but de cette soirée était de fêter leur passage en 6ème à la rentrée prochaine. Tous réunis dans la salle Eugène Boulet le samedi 15 juin, les enfants ont dansé et profité d'un buffet de 19h à 23h, partageant ainsi un moment festif et convivial. C'est grâce à ses précieux sponsors, « Aux douceurs de Fontaine », Le Pizzaiolo », « Le garage du centre », « Hair Ideal », « Babychou » et « Jump'in 76 », mais également grâce au soutien de « Grini événements », que l'association a pu proposer cette boum dont l'entrée était gratuite pour les enfants. L'association espère que cette fête restera gravée dans la mémoire des futurs collégiens.



BÉBÉS LECTEURS !

« La valeur n'attend pas le nombre des années » et à Fontaine-le-Bourg, on en est bien persuadé !

Sabine, la bibliothécaire, accueille le jeudi matin tous les 15 jours, entre 8h30 et 10h30, tous les bébés, de 0 à 3 ans, du village ou des alentours, accompagnés soit de leur maman, de leur papa, de



leurs grands-parents ou des assistantes maternelles.

Au programme : lecture !

Là, dans un espace aménagé, Sabine présente des livres pour les enfants qu'elle a déjà sur place ou d'autres prêtés par la médiathèque départementale. Il s'agit de vrais livres, parfois cartonnés mais pas en plastique, avec de vraies histoires adaptées. C'est important ! L'enfant qui en est capable choisit un livre, d'autres vont simplement manipuler les livres en les sortant tous de la caisse, ou d'autres encore, plus petits, seront approchés délicatement par Sabine ou un adulte : « veux-tu que je te lise un livre ? » Rien n'est imposé mais proposé. Quelquefois certains ne feront qu'écouter de loin mais dans une telle ambiance qu'ils restent sage comme des images. Puis vient le moment où calé confortablement aux

côtés de l'adulte ou de Sabine, l'enfant écoute individuellement « son histoire ». Il est bon de respecter la lecture du récit même si le vocabulaire semble difficile car les petits y trouvent une stabilité, des sonorités, un rythme différent du vocabulaire oral. Quel moment d'intimité avec son enfant ou celui qui nous est confié.

Les yeux écarquillés, la bouche étonnée, les mains qui bougent, la concentration des enfants est maximum dans cette bibliothèque devenue « ruche à histoire ». Puis vient le temps d'un regroupement où Sabine accompagnée des adultes lance quelques comptines gestuées. Moment incontournable ! « Bonjour, nous sommes les capitaines des pompiers », « tourne, tourne petit moulin », « ma main est une fleur »...puis organise quelques rondes : pas toujours facile de danser la capucine en se donnant la main, en tournant ensemble mais au fur et à mesure de l'année les tous- petits s'enhardissent et progressent.

Pour conclure cette matinée, un café est proposé aux adultes pour un temps d'échanges, un moment convivial qui permet de faire connaissance avant l'entrée en maternelle qui sera de ce fait facilitée.

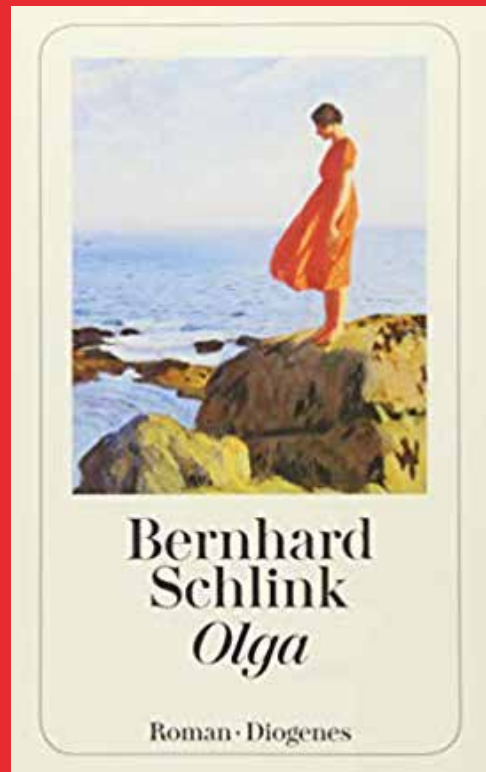
Et les tout-petits savent très bien venir chercher leur biscuit. Un rituel qu'ils assimilent très vite !

Voilà le « canevas » d'une séance mais bien sûr la participation est libre et dure le temps que l'enfant ou l'adulte le désire et chacun peut arriver dans le créneau horaire et rester le temps qui lui conviendra.

Cela vous tente ? Rendez-vous dès le premier jeudi du mois de septembre à la bibliothèque.

LA GROSSE FAIM DU P'TIT BONHOMME

C'est le matin, p'tit bonhomme a très faim. Il court chez le boulanger lui demander du pain mais il n'a pas de sous ! Le boulanger lui propose alors de trouver de la farine. Et c'est ainsi qu'il part à la recherche de tous les acteurs et créateurs du pain : le meunier, le paysan, le cheval et son crottin, l'herbe, la rivière... Une belle histoire, présentée et mise en scène, le 25 juin 2019, par l'équipe de la bibliothèque pour tous les enfants des classes de maternelle.



Le coup de coeur de la bibliothécaire



**Olga
de Bernhard
Schlink
Ed. Gallimard**

Olga, enfant pauvre, mal aimée va partager un amour passionné pour Herbert, jeune allemand riche. Éperdue l'un de l'autre et pourtant si différents, ils devront cacher leur amour qui déplaît

tant aux parents d'Herbert.

Celui ci, fantasque ne rêve que d'aventures, d'exploits glorieux au nom de l'Allemagne et entreprend des voyages périlleux.

Elle, discrète, aimant le silence, la nature et les études deviendra institutrice et gardera toute sa vie sa simplicité appréciée de beaucoup.

Tout les oppose mais leur passion est plus forte. Jusqu'où tiendra-t-elle alors qu'Herbert se lance dans une expédition vers l'Antarctique les 2 guerres mondiales faisant rage ?

Des histoires mêlées, des rêves fous, une réalité de bon sens... Notre coeur balance et se fait prendre par cette histoire douce-amère, reflet de nos contradictions intérieures. Un enchantement de lecture....

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Le mardi de 16h30 -18h30, le mercredi de 10h-11h30 et le vendredi 16h30-18h.

Durant les vacances scolaires :

Le mardi de 16h30-18h30 et le mercredi de 10h-11h30

Contact :

Tél : 02 35 34 42 20

bibliotheque@fontainelebourg.fr

RETOUR SUR FONTAINE- LE-BOURG EN FÊTE

A l'occasion de la fin des travaux de rénovation du centre bourg, Dany Lemétais et le conseil municipal ont invité la population à participer aux manifestations organisées les samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2019, au city stade.

L'inauguration du centre-bourg a eu lieu le 18 mai, en présence des officiels, suivi d'un vin d'honneur. Une animation musicale et une restauration ont été proposées.

Dimanche 19 mai, a eu lieu le premier rassemblement automobile de la commune en collaboration avec le comité des animations

bourguifontines et quatre clubs Renault (Alpine de Dieppe, Renault Cléon, les anciennes Renault et Renault Sandouville). Environ 100 voitures étaient présentes au city-stade. Les participants ont proposé aux visiteurs des baptêmes vers Clères ou Montville, tout au long de la journée qui s'est terminée par une parade dès 16h30 jusqu'à la salle des Tourelles, où a été remise la récompense de la plus belle voiture.



ENVIRONNEMENT

LA COLLECTE DE PAPIERS DE L'ASSOCIATION BOURGUI'JUMPERS

Les collectes de papiers réalisées tous les mois depuis septembre 2018 ont permis, au mois de février dernier, de remplir une benne de presque 8 tonnes de papiers et cartons. Le contenu de la benne, racheté par une société de recyclage, a permis de dégager 500 euros pour les coopératives scolaires des écoles maternelle et élémentaire. 2 nouvelles dates de collecte vous sont proposées à la rentrée : le samedi 5 octobre et le samedi 7 décembre 2019, de 10h à 13h, toujours au fond de la sente de la mairie dans la grange. Les papiers et cartons collectés lors de ces 2 dates permettront de compléter ce qui a déjà été recueilli par les collectes de mars à juin et donc de remplir une nouvelle benne. Nous comptons sur votre participation. Apportez nous vos magazines, prospectus, journaux, vieux livres, etc...

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le premier lundi de chaque trimestre, deux équipes des services techniques passent dans les rues de notre commune pour ramasser les encombrants. La collecte peut durer une semaine. Si vous avez des encombrants (mobilier, électroménager, outillage, équipements divers,...) dont vous ne voulez plus, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au 02.35.34.67.37.

Nous attirons votre attention de ne pas déposer parmi vos encombrants les cartons, les poubelles d'ordures ménagères ou encore du verre. Les agents vous remercient de votre compréhension.

CIVISME - RAPPEL

INTERDICTION DE BRÛLER

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Il est interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes... Les déchets verts doivent être présentés à la collecte ou déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

HORAIRES DE TONTES ET TRAVAUX

Le bruit causé par la tonte d'une pelouse peut être source de nuisances pour le voisinage, notamment lorsque celle-ci s'effectue tôt le matin, tard le soir ou le dimanche. Il a déjà été constaté des nuisances sonores. Pour le bien-être de vos voisins, merci de respecter les horaires prévus :

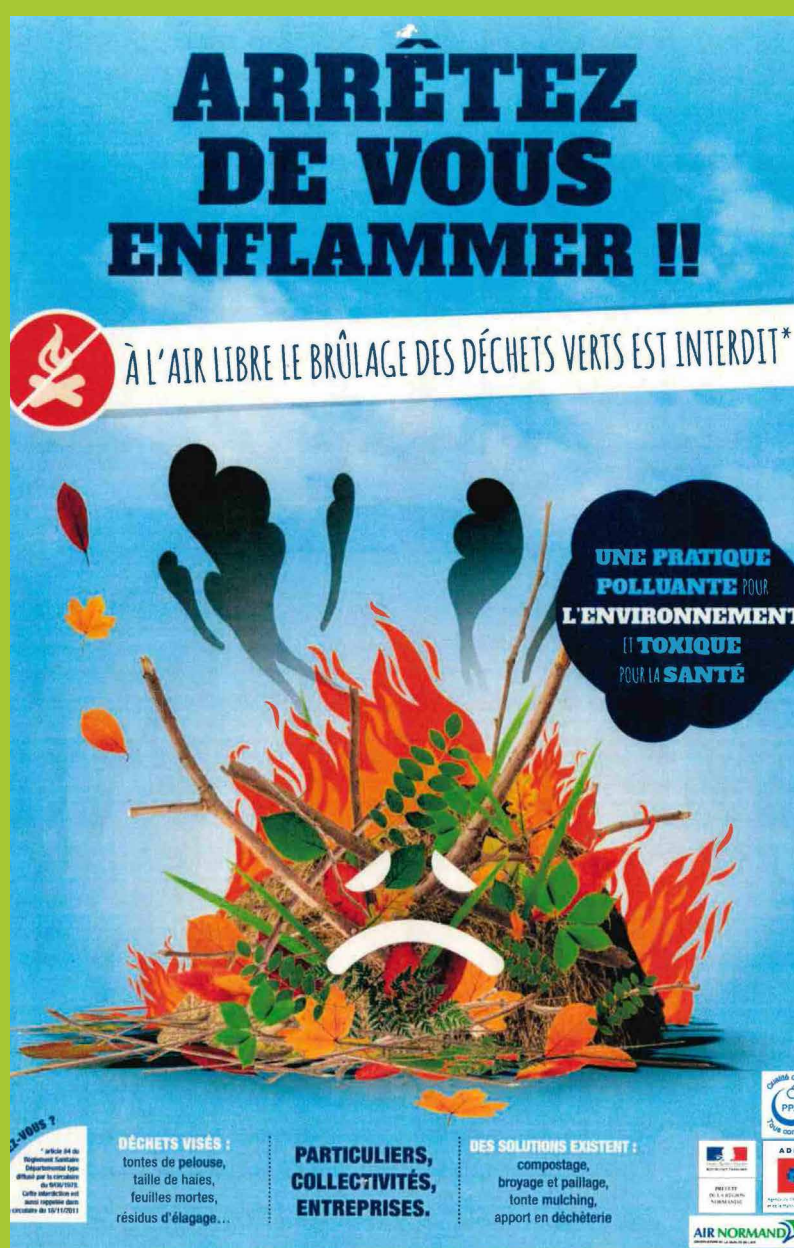
les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Les sacs de déchets verts doivent uniquement être sortis sur les trottoirs, la veille au soir, c'est-à-dire le jeudi à partir de 19h.



ASSOCIATIONS

FORUM DE L'ABSCL

Comme chaque année le forum de l'ABSCL se déroulera dans la salle Arnaud Girard le samedi 7 septembre à partir de 14 h. Peut-être étiez-vous déjà adhérent et vous souhaitez vous réinscrire rapidement, changer d'activité, pratiquer une seconde activité. Peut-être souhaitez vous vous inscrire pour la première fois vous ou vos enfants alors rendez-vous le 7 septembre. Sachez que certains cours sont limités en place. Vous y rencontrerez nos professeurs, nos animateurs et les responsables d'activités qui vous guideront dans vos choix et vous apporteront tous les renseignements que

vous pouvez avoir besoin en vue de votre adhésion et en particulier, les jours et heures des cours, les tarifs et conditions de paiement, les modes de règlement possibles pour vous (chèques vacances et coupons sports) ou pour vos enfants (aide du Département avec le Pass jeunes 76, aide de la Région avec Atouts Normandie et aide de la CAF). Cette année, deux nouvelles disciplines sont proposées, la randonnée pédestre et le yoga vinyasa. Cela nous permet de vous proposer un ensemble de 11 disciplines sportives ou de bien-être et de 3 activités culturelles. Pour terminer, arrêtons-nous un instant sur le cours d'anglais l'une des trois activités culturelles de l'ABSCL. Ces cours sont à notre catalogue depuis de

nombreuses années et ils sont assurés une fois par semaine dans la salle Léon Malandin par Madame Le Meur professeur d'anglais. Si dans le passé vous avez appris cette langue, au collège, au lycée ou par vous-même et que vous sentez un besoin de remise à niveau, une envie d'accéder au vocabulaire du quotidien aussitôt réinvesti dans la conversation, une certaine pratique, une ouverture à une autre culture alors rejoignez d'autres participants d'horizons différents qui voyagent et partagent leurs expériences, alors **YOU'RE WELCOME TO POP IN EVERY TUESDAY FROM 6PM.....SEE YOU THEN.**

Au plaisir de vous recevoir,
Jean-François Michallat

BELLE FIN DE SAISON A L'ABSCL

Encore une saison qui s'achève pour tous les membres de l'ABSCL.

Nous avons eu deux excellents résultats obtenus par notre section de tennis de table. En effet la section loisir enfant a remporté le tournoi des après-midis jeunes organisé par le comité départemental du sport en milieu rural. Hugo Feray 14 ans a gagné la compétition en remportant son dernier match à Isneuville. Toutes nos félicitations à ce jeune garçon présent à l'ABSCL depuis plusieurs années.

De son côté la section compétition adulte représentée par l'équipe sénior 1, a remporté le titre de champion de Seine Maritime lors de la finale disputée à Bolbec. Bravo à Nicolas

Debray coach et capitaine de cette équipe, et à ses équipiers Ludvine Casier, Benoit Demarest et Enzo Chirol.

Puis le dernier week-end de juin nous avons eu le plaisir d'assister aux spectacles habituels de fin d'année. Le samedi au théâtre d'abord avec l'atelier adulte qui a interprété 2 pièces : Les Retraités, comédie inédite en 3 scènes écrite par Jean-Pierre Roy de Fontaine-le-Bourg et L'auberge des 3 asperges, comédie en 2 actes.

Ensuite ce sont les enfants qui nous ont présenté leur spectacle intitulé Contes Décalsés, un ensemble de contes de fées avec les mots et expressions d'aujourd'hui.

Le dimanche place à la zumba avec de nombreuses chorégraphies réalisées à la fois par les enfants, les adolescentes et les adultes, spectacle qui cette année encore ne comportait que des filles. A quand la présence de garçons ?

Tous ces spectacles ont

enchanté les nombreux spectateurs présents.

Enfin pour terminer définitivement la saison, la chorale Not in gamme de l'ABSCL était invitée à participer aux Fêtes Médiévales de Clères. Comme à chaque fois elle a réalisé une prestation de qualité adaptée à l'événement. Pour ce concert chaque choriste avait revêtu un costume d'époque et ils ont eu l'honneur de chanter devant Anne de Brézé (Maire de Clères) accompagnée de sa cour.

Souhaitons que la prochaine saison soit aussi riche en événements.

Jean-François Michallat,
Président de l'ABSCL

FORUM DE L'ABSCL
Renseignements et inscriptions



SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019
De 14h à 17h
Salle Arnaud Girard
Fontaine-le-bourg



Anglais - Body sculpt - Chorale - Gym d'entretien - Pilates -
Randonnée pédestre - Remise en forme - Sophrologie -
Tennis de table - Théâtre - Tir à l'arc - Yoga Vinyasa - Zumba.



L'ABSCL (Association Bourguifontaine pour le Sport, la Culture et les Loisirs) qui fête cette année ses 30 ans, a toujours abrité en son sein la section TT (Tennis de Table). Nous avons accepté l'émancipation de la partie « compétition » de la section en mai dernier. C'est donc à une sorte de Brexit que nous assistons en cette rentrée, l'AMFTT (Anceaumeville-Montville-Fontaine-le-bourg

Tennis de Table) conservant les compétitions organisées par la FFTT, ainsi que le Baby-Ping qui constitue une pépinière pour les futurs talents, alors que l'ABSCL maintient une activité TT-Loisirs et le sport adapté pour les adultes du Centre Dominique Lefort de Mont-Cauvaire. L'ABSCL prête le matériel à l'AMFTT afin de faciliter le démarrage de l'AMFTT et les entraînements continueront

de se dérouler à la salle Arnaud Girard. Dans ce climat d'entente cordiale, l'AMFTT est l'invitée du Forum des Associations que nous organisons le samedi 7 septembre de 14h à 17h à la salle Arnaud Girard et nous espérons bien vous y rencontrer.

Le bureau de l'ABSCL

CLAP DE FIN POUR L'ABSCL TENNIS DE TABLE COMPÉTITION

L'ABSCL Tennis de Table a clôturé son ultime saison le 30 Juin dernier. Une dernière



saison couronnée de nombreux succès, avec 3 de nos équipes qui terminent à la 1ère place de leur championnat respectif, la Départementale 1 remportant au passage la finale Départementale. Le moment est venu de dresser un rapide bilan de presque 30 années de compétitions. En septembre 1990, après avoir effectué une année Tennis de Table Loisirs, la section s'affilie à la Fédération Française de Tennis de Table sous le nom de club ABSCL TT. La 1ère étape importante en 1994 fut la construction de la salle verte qui permettra au club de véritablement prendre son envol. Le club qui comptait une petite dizaine de licenciés à sa création, verra son nombre de licenciés s'accroître saison après saison, jusqu'à atteindre près de 80 adhérents dans les années 2015. Le premier moment fort du club et de la commune sera le 1er titre national en Foyers Ruraux obtenu en 1995 par les féminines (voir rubrique Foyers Ruraux). En 1997, l'école de Tennis de Table est créée. La montée pour la 1ère fois de notre équipe fanion garçons au niveau régional en 2004 et la montée en Pré nationale Féminine en 2006 resteront des moments clés de notre progression sportive en FFTT. L'équipe fanion garçon évolue aujourd'hui en Régionale 2. Par équipe ou en individuel, de

nombreux titres départementaux, régionaux et quelques participations au championnat de France viendront ornés le parcours du club. La volonté du club était de s'ouvrir à tous, en 2010 sous l'impulsion de Matthieu Lefort, le Baby Ping est créé, accueillant les enfants de 4 à 7 ans, puis en 2014 sous l'impulsion de Romain Gonot, le club accueille des adhérents handisports.

Les Foyers ruraux : une compétition qui fait partie de nos gênes

Compétition ouverte à tous les clubs de France situés en milieu rural affiliés à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural. En mai 1993, une 1ère participation au critérium national à Nîmes se soldera par une médaille de Bronze pour nos toutes jeunes féminines, les champions toutes catégories s'appelaient à l'époque «La Crique». Ce premier déplacement fut le début d'une longue et incontournable aventure qui emmènera le club aux quatre coins de la France, Toulouse, Saint-Omer, Auch, Chalons sur Saône, Vitte, etc..... On retiendra bien sûr, parmi le palmarès, le 1er titre national obtenu en mai 1995 par nos féminines moins de seize ans, le premier d'une longue série dans cette catégorie, puis chez les féminines adultes classées. Il aura fallu attendre 13 ans pour qu'en mai 2006, les garçons nous ramènent le titre de Champions de France en Adultes classés, la catégorie reine.

En 22 ans de participation, l'ABSCL TT compte à son palmarès 10 titres de Champions de France et 8 titres de vice Champions

Palmarès Foyers Ruraux

Mai 1994 Vice championnes de France (catégorie féminines de moins de 16 ans).

Mai 1995 Championnes de France (catégorie féminines de moins de 16 ans).

Mai 1996 Championnes de France (catégorie féminines de moins de 16 ans).

Vice championnes de France (catégorie féminines adultes NC).

Mai 1997 Championnes de France (catégorie féminines de moins de 16 ans).

Mai 1998 Championnes de France (catégorie féminines adultes classées),

Vice championnes de France (catégorie féminines adultes classées).

Mai 1999 Championnes de France (catégorie féminines adultes classées). Mai 2000 Vice champions de France (catégorie vétérans).

Mai 2003 Champions de France (catégorie

espoirs), Vice championnes de France (catégorie féminines de moins de 16 ans).

Mai 2004 Vice championnes de France (catégorie féminines de moins de 16 ans)

Mai 2005 Championnes de France (catégorie féminines de moins de 16 ans).

Mai 2006 Troisième place (catégorie espoirs), Champions de France (catégorie Adultes classés)

Mai 2007 Troisième place (catégorie féminines),

Champions de France (catégorie Adultes classés) 2e année consécutive

Mai 2008 Troisième place (catégorie Adultes classés),

Troisième place (catégorie Adultes NC-65)

Mai 2012 Champions de France (catégorie Adultes classés)

Mai 2014 Vice Champions de France (catégorie Adultes classés)

Mai 2016 Vice Champions de France (catégorie jeunes)

Président depuis la création du club, ces trente années ont été pour moi une aventure humaine extraordinaire et inoubliable. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont aidé à faire grandir ce club. Après avoir demandé son indépendance vis-à-vis de l'ABSCL en mai dernier, le club a fusionné avec celui de Montville, donnant naissance à un nouveau club, l'AMFTT (Anceaumeville-Montville-Fontaine le Bourg Tennis de Table). Très investi dans ce projet de fusion, c'est avec beaucoup de regret que je ne ferai pas parti de cette nouvelle aventure, et je souhaite bonne route aux nouveaux dirigeants. L'AMFTT démarrera ses activités à la salle Arnaud Girard dès début Septembre. La cotisation ABSCL ne sera plus nécessaire pour adhérer au nouveau club.

Pour tous renseignements et inscriptions au club AMFTT pour la saison 2019/2020 prendre contact avec les membres du bureau suivants :

Correspondant (Landormy Stéphane) :

06 26 15 63 14

Secrétaire (Casier Ludivine) :

06 03 45 12 89

Patrick Caron

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

LES ÉCURIES DE PRINCE

Sophie Bertin s'est installée à Fontaine-le-Bourg il y a 6 mois. Passionnée de chevaux, c'est naturellement qu'elle a ouvert son centre équestre, Les écuries de Prince, du nom de son cheval. «Les chevaux, c'est ma vie», nous a-elle confié. «J'essaie de les comprendre et d'avoir une attitude adaptée à chacun. C'est ce que j'enseigne aussi à mes cavaliers». Pour elle, il est aussi important de s'occuper des chevaux que des cavaliers. Sophie est accompagnée de Lorraine, monitrice elle aussi. Toutes les deux donnent des cours et font passer les galops. Elles emmènent aussi leurs cavaliers en concours.

Le centre est ouvert aux enfants à partir de 3 ans comme aux adultes. Actuellement, 100 élèves sont inscrits. Il propose également des pensions et des demi-pensions pour les propriétaires.

Le centre équestre est ouvert tous les jours de 9h à 19h, Chemin de Talvane - 76690 Fontaine-le-Bourg

Pour plus de renseignements : 06.64.62.61.82, Page Facebook : www.facebook.com/lesecuriesdeprince, ou mail : lesecuriesdeprince@gmail.com



FRÉDÉRIQUE BLARD, INFIRMIÈRE ASALÉE

Madame Frédérique Blard, infirmière Asalée vient d'intégrer la maison médicale Wastus Santé de Fontaine-le-Bourg. L'infirmière est désignée « Infirmière collaboratrice déléguée aux actions de santé publique et protocole de coopération ». Elle est chargée de développer au sein de la maison médicale la mission qui lui est dévolue en application des protocoles de coopération ASALEE validés par la Haute Autorité de Santé dans l'avis rendu le 22 mars 2012, à savoir développer le suivi des pathologies

chroniques selon les protocoles ASALEE (diabète, facteurs de risques cardio-vasculaires, patient tabagique notamment), développer l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique, majoritairement en consultation individuelle, parfois en sessions de groupes sur ces pathologies, participer au dépistage ou repérage, individuel ou collectif selon les cas, notamment cancer du sein, cancer du col de l'utérus, cancer du colon, troubles cognitifs, participer en tant que de besoin à la gestion du dossier médical informatisé des patients.



NOTRE NOUVEAU BOUCHER

Depuis le 10 mai, Samuel Dumont comble les attentes des clients derrière l'étal de son magasin... et ce n'est qu'un début pour ce commerçant volontaire, audacieux, mais aussi réaliste.

Après 3 mois d'activité, le jeune boucher est satisfait de la fréquentation de la population, « La clientèle est simple et fidèle » selon son premier constat. Devant ces résultats encourageants, Manon, sa compagne, l'a rejoint pour travailler à ses côtés. Depuis, un jeune apprenti est venu renforcer l'équipe. Samuel Dumont s'appuie également sur une solide formation professionnelle et familiale pour répondre à vos souhaits. Il propose une viande de Région de qualité... Alors, venez nombreux vous approvisionner dans ce commerce de proximité ! Tel : 02.35.64.70.97

A.D

